



Recommandations politiques

Redistribuer et utiliser l'espace urbain !

Moteurs de la transition écologique et sociale, les villes françaises et allemandes cherchent à proposer à leurs populations un modèle de vie durable, résilient et désirable. Dans les deux pays, les collectivités territoriales constituent la toile de fond de futurs modes de vie et de travail, en lien avec nos objectifs climatiques et avec les aspirations des populations. Les recommandations de politique publique du Forum pour l'avenir franco-allemand illustrent comment les autorités politiques compétentes peuvent encourager le déploiement d'une politique publique d'aménagement urbain durable au service de l'intérêt général, conformément à la nouvelle charte de Leipzig. Ces recommandations s'appuient sur un savoir-faire local ainsi qu'un dialogue franco-allemand intense. Elles proposent des démarches innovantes et des sources d'inspiration mutuelle pour une politique foncière plus active et une planification urbaine plus stratégique. Enfin, elles montrent qu'il est possible de réaménager l'espace urbain pour préserver le climat et s'adapter au changement climatique.



Développer les infrastructures vertes

La végétation joue un rôle essentiel pour rendre les villes plus perméables et résilientes face aux excès de chaleur. Il est donc primordial de poursuivre le développement quantitatif et qualitatif des espaces verts. Des objectifs obligatoires complétés par quelques indicateurs pertinents, comme l'indice de canopée, constituent un levier majeur pour les gouvernements nationaux. Un rapprochement franco-allemand pourrait par ailleurs renforcer l'ambition du règlement européen relatif à la restauration de la nature.

Adapter les outils de maîtrise foncière

Les espaces verts et les espaces libres fournissent des services écosystémiques et contribuent à l'acceptation de mesures de densification urbaine. Pour répondre aux enjeux de renouvellement urbain, les collectivités doivent mettre en réserve des espaces libres et verts destinés à une utilisation durable. En Allemagne, l'État fédéral et les *Länder* devraient adapter leurs outils d'achat de terrains, tels que les fonds fonciers. Dans cette perspective, l'Établissement public foncier de la région Hauts-de-France peut être une source d'inspiration : il met en œuvre des projets de renaturation sur des friches industrielles et en transfère ensuite la propriété aux collectivités.



Valoriser les espaces publics

La revalorisation des espaces publics existants, compte tenu de la densification nécessaire visant à limiter l'étalement urbain, revêt une importance toute particulière. Les acteurs de la société civile peuvent jouer un rôle essentiel dans la négociation lors de conflits d'usage. C'est pourquoi les initiatives ayant déjà fait leurs preuves doivent être garanties sur le long terme, à l'image de cet exemple de réussite : en coopération avec l'association locale Green City e.V., l'ancienne friche du *Grünspitz* à Munich a été transformée en parc, qui est désormais un lieu de rencontres et d'événements culturels pour un large public.



© Forum pour l'avenir franco-allemand

Renforcer la culture de la participation

Un aménagement durable et au service de l'intérêt public doit être conçu en coopération avec la population locale. En s'inspirant du modèle des garants de la Commission nationale du débat public, les autorités compétentes pourraient désigner des garants indépendants s'assurant de la qualité et de l'impartialité des processus de participation locaux informels. Garantir l'acceptabilité sociale suppose d'impliquer les citoyens du début à la fin des projets. Dans cette perspective, la France devrait introduire un droit d'interpellation citoyenne.

Réaménager la voirie urbaine

Dans les villes et communes, les espaces urbains dédiés à la voiture sont nombreux alors que seule une partie de la population en profite. En priorisant les transports publics et les déplacements à pied et à vélo, les collectivités peuvent libérer de vastes espaces dont elles ont urgemment besoin. En Allemagne, la première commune à avoir introduit une zone de circulation à 30 km/h est Buxtehude, en Basse-Saxe. Bien que de nombreuses communes françaises limitent la vitesse de circulation à 30 km/h en centre-ville depuis les modifications introduites dans le Code de la route en 2008, il conviendra de veiller à une meilleure application de cette mesure.



© Forum pour l'avenir franco-allemand



© Communauté urbaine de Dunkerque

Créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre de l'abonnement unique et de l'intégration tarifaire

Le développement de transports publics modernes et accessibles est la condition sine qua non pour le réaménagement de la voirie urbaine. En s'inspirant du *Deutschlandticket* et d'expériences régionales comme la carte KorriGo en Bretagne, la France devrait ajuster son cadre législatif et créer les conditions de mise en œuvre de l'abonnement unique et de l'intégration tarifaire au niveau national, pour ainsi avoir accès à l'ensemble de l'offre de transports collectifs régionaux et locaux.

Promouvoir l'expérimentation et les solutions transitoires

Instaurer des pistes cyclables pour un temps limité ou favoriser le verdissement temporaire de places publiques permet de tester de nouveaux modes d'utilisation, de recenser les avis de la population et de planifier une mise en œuvre permanente sur la base des données empiriques et retours d'expérience. En s'inspirant de l'exemple du *Land* de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, les gouvernements français et allemand devraient mettre en place une plateforme nationale qui informerait les élus et les agents d'administrations territoriales sur les possibilités d'expérimentation.



© Yannick Wegner

Pour en savoir plus sur notre travail :

forumpourlavenir.eu
info@df-zukunftswerk.eu



Mis en œuvre par



SPONSORISÉ PAR LE

